

Comité consultatif de Grand Lieu

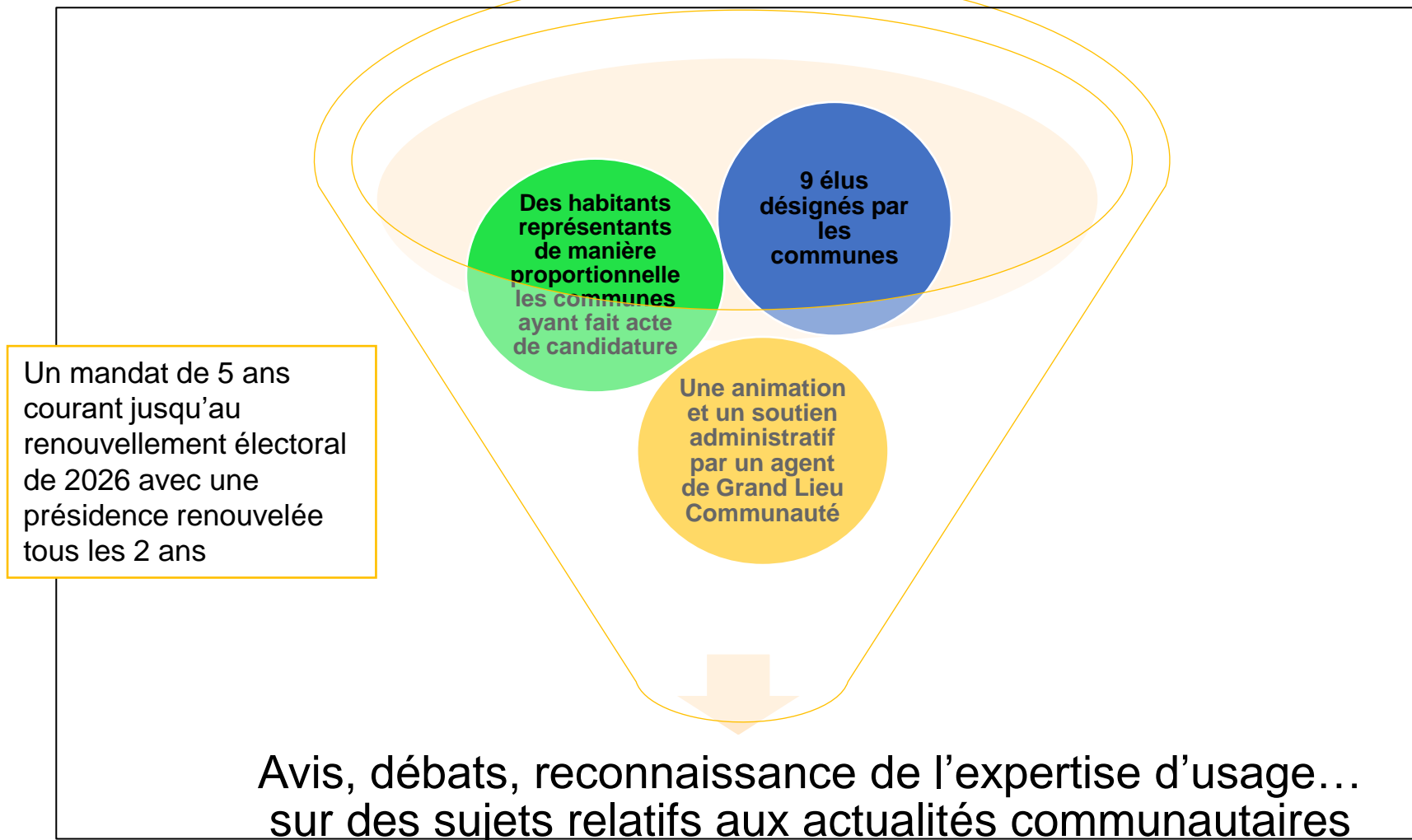
19 mai 2021

Le Président remercie les participants de leur présence
Il indique qu'auparavant il existait un Conseil de développement et alors même que le renouvellement de cette instance n'est plus obligatoire, les élus ont souhaité qu'un Comité consultatif puisse être instauré,

Liste des membres

Communes	Membres issus de la société civile	Présence	Membres élus	Présence
Le Bignon	Gildas Legeay	P	Ludovic Chaillou	P
	Bruno Guillevic	P		
	Lydie Corbineau	P		
La Chevrolière	Philippe Arnaudeau	E	Marie-France Gouraud	P
	Jacky Berthaume	P		
	Charlotte Selvestrel	P		
	Simona Ladaru	P		
Geneston	Emmanuel Blanchard	P	Nicolas Migdal	P
	Jean-François Roïnssard	P		
	Marie Binet			
La Limouzinière	Bruno Chiffolleau		Jean-Pierre Clairembault	P
	Sophie Clemence	P		
Montbert	Stéphan Bertran	P	Paul Gosseye	P
	Laurent Duquesne	P		
	Valentine Lecarpentier	P		
Pont Saint Martin	Hubert Epiard	P	Youssef Kamli	
	Adrien Doradoux	P		
Saint Colomban	Didier Barreau	P	Annick Couillaud	P
	Jean-François Bahain	P		
	Catherine Fillaudeau	P		
Saint Lumine de Coutais	Maël Giraudeau	P	Bernard Guillet	P
	Marie-Claire Gravouil	P		
Saint Philbert de Grand Lieu	Didier Billon	P	Benoît Poulain	P
	Odile Rousseau	P		
	Claudine Alloucherie			
	Irène Joséphau	P		
	Alexis Richard	P		

Le comité consultatif : Pourquoi? Comment?



Objectifs

- **Conforter le lien entre les habitants, les acteurs locaux et la communauté de communes**
- **Permettre une expertise d'usage sur les sujets communautaires**

M. Le Président indique que le Comité sera complété par des candidates de Pont Saint Martin

L'expertise d'usage concerne l'expertise des citoyens. Cela concerne le quotidien et doit permettre d'apporter la connaissance de l'utilisateur aux élus pour nourrir les réflexions communautaires

Fonctionnement et engagements

- **Saisine** par les élus de Grand Lieu **ou auto-saisine** : le Comité pourra formuler des attentes auprès des élus de Grand Lieu
- **Charte d'engagement à signer** : la charte est distribuée aux membres présents pour qu'ils la signent
- Fréquence des réunions ? Le règlement intérieur propose la réunion en plénière au moins 2 fois par an mais qui seront complétées par des réunions de travail intermédiaires en format commission par thématique
- Les commissions ne sont pas définies à ce stade, l'animation du Comité sera assuré par le Président ou la Présidente élu(e). Les thématiques des commissions seront choisies en fonction des sujets,
- Il n'y a pas de suppléance prévue ni pour les élus ni pour les citoyens. Pour les élus, il y aurait une nouvelle désignation par les conseils municipaux ou un nouveau tirage au sort pour les citoyens

Fonctionnement et engagements

- Un fois les avis écrits et validés en plénière, ils sont adressés au bureau communautaire de Grand Lieu puis intégré en tout ou partie dans les décisions politiques.
- Les avis permettent d'apporter du contenu supplémentaire à la réflexion et aux travaux menés par les élus en commission ou en bureau.

Les attentes

- Ce que j'attends du Comité consultatif :
 - Remettre du lien entre les élus et les citoyens
 - Lieu unique pour écouter les gens qui viennent d'horizons différents
 - Être un intermédiaire entre les élus
 - Consacrer du temps au territoire, participer à beaucoup de choses
 - Avancer sur les sujets
 - Pouvoir discuter, échanger et participer plus concrètement à l'intercommunalité
 - Donner son avis sur les grands projets à venir, comprendre, se projeter
 - Apporter son expérience dans le domaine éco, social et environnement
 - Se réinvestir dans la vie de la commune et de l'intercommunalité
 - Mieux connaître l'intercommunalité
 - Démocratie participative
 - Faire le lien entre tous les commerces de proximité de l'intercommunalité
 - Débattre sur des sujets divers et variés pour une meilleure prise en compte de la parole du citoyen
 - Connaître le fonctionnement de l'interco et de la vie locale en découvrant les problématiques de chacun
 - Que le comité soit une force de proposition, qu'il s'enrichisse des différences et trouver des possibilités de consensus

Les attentes

- Les sujets qui m'intéressent particulièrement :
 - Environnement, déchets
 - L'agriculture
 - Associations notamment en matière de jeunesse
 - Nature, tri déchets, jeunesse, déplacements
 - Mobilité, Mobilité douce
 - La dynamique économique pour que les gens, surtout les jeunes restent sur le territoire
 - Public éloigné de l'emploi et en insertion professionnelle
 - Développement des communes (emploi)
 - Tourisme, randonnée
 - Sujets de société notamment accroissement démographique du territoire + histoire et patrimoine
 - Équilibre bien être, dynamisme et emploi
 - Social

Présidence

- **Lors d'une prochaine réunion, un Président ou une Présidente sera élu(e).**
- **Chaque personne intéressée peut se rapprocher de Grand Lieu Communauté pour procéder à l'élection lors d'une prochaine réunion.**

Sujets communautaires à venir

- **Le Contrat de Relance et de Transition Energétique** : avis pour le mois de septembre 2021
- **Territoire engagé pour la Nature**: avis pour le mois de décembre 2021. Le label TEN vise à mettre en œuvre des actions concrètes qui contribuent à la biodiversité
 - Sur ces 2 sujets, des documents de contexte seront adressés aux membres du Comité Consultatif en vue de la réunion de premiers groupes de travail avant l'été puis début septembre.
 - **Réunion plénière mi-septembre pour donner un avis argumenté sur ces sujets**

Sujets communautaires à venir

- **La compétence mobilité** : la stratégie du territoire donnera lieu à la signature d'un contrat entre Grand Lieu Communauté, La Région, le Département instaurant des objectifs fixés sur les liaisons douces, transports en commun, transport solidaire... Le comité consultatif sera amené à formuler des propositions
 - Échéance de signature du contrat sur l'année 2022 mais des groupes de travail peuvent être instaurés suffisamment tôt
 - Le support présenté aux conseils municipaux pourra être transmis aux membres du Comité Consultatif
- **Les équipements aquatiques** : faire un point sur l'offre dans les équipements aquatiques, quelles prestations à proposer aux habitants?
 - Échéance 2022

Zoom sur le CRTE

Un outil de contractualisation permettant :

- D'associer à court terme tous les territoires au plan de relance : **ce contrat fait suite à la crise sanitaire**
- D'accompagner sur la durée du mandat municipal 2020-2026 toutes les collectivités dans leur projet de territoire
- De s'adapter aux spécificités des territoires

Les ambitions :

- La transition écologique et la cohésion territoriale,
- L'approche transversale et différenciée des politiques publiques
- La simplification de la politique contractuelle avec un contrat chapeau

Questions diverses

Combien de sujets par an devront être traités ?

Pour 2021, il y a déjà 2 sujets forts mais pour les années suivantes, peut-être qu'un seul sujet fort fera l'objet d'un approfondissement

Quel est le processus à suivre pour la gestion d'un sujet?

Pour une auto saisine, une priorisation par le Comité sera réalisée. Il sera nécessaire que les sujets d'auto-saisine soit de compétence communautaire.

Les statuts de l'intercommunalité ainsi que le rapport d'activités 2020 seront fournis aux membres du Comité Consultatif.

L'agent qui accompagnera le Comité Consultatif dans sa partie administrative est la personne qui s'occupe du Secrétariat Général.

Questions diverses

Les avis rendus par le Comité Consultatif le seront après recherche d'un consensus mais feront l'objet de vote à la majorité qualifiée si le consensus n'a pas été trouvé.

L'animation du Comité Consultatif sera réalisée par le Président ou la Présidente élu(e). Le Président de Grand Lieu ne siègera pas. Le Comité consultatif pourra solliciter des experts.

Le Comité consultatif n'a pas de budget affecté mais s'il faut rembourser des frais kilométrique ou prendre en charge des dépenses de transports, cela sera tout à fait envisageable

Il est souhaité que de nombreuses informations puissent être transmises sur le **fonctionnement de l'intercommunalité.**

Questions diverses

Il sera utile de débattre de la manière dont les documents seront accessibles : mise en place d'un intranet ?

Le Président confirme que les élus comme les citoyens représentent **la globalité du territoire** et non pas sa commune. Les personnes qui siègent sont présentes en tant que **citoyens de Grand Lieu.**

Et maintenant concrètement

Prochaine réunion avec pour Ordre du Jour

- Election d'un Président
- Lancement des groupes de travail sur les 2 sujets CRTE et TEN

Le mercredi 9 juin à 18h30

Prévoir des pouvoirs

Envoyer les infos sur les 2 sujets

Attention bien mettre l'objet dans le mail « Grand Lieu »

Comité consultatif de Grand Lieu

Merci de votre attention